BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPECIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2012

ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE-DROIT

Temps de préparation : 20 minutes
Durée de l'épreuve : 20 minutes
Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

Éléments de corrigé n°14

Place dans les programmes/

Classe de première : - le rôle et la place de l'Etat dans l'économie française ; *Classe de Terminale :* L'organisation des échanges internationaux

1) **Présentez les avantages et les inconvénients du libre-échange.**
   8 points (4+4)

Les avantages du libre-échange :

Globalement les pays qui participent aux échanges bénéficient d'une augmentation de leur productivité et une élévation du niveau de vie. Ils peuvent bénéficier de transfert de savoir-faire et des technologies les plus avancées.

L'observation de différentes statistiques montre que le commerce international a eu pour effet de diminuer les inégalités de revenu moyen entre les pays. Et que les pays qui sont restés à l'écart des échanges internationaux (Afrique n'ont pas bénéficié d'un effet de rattrapage (comme l'Asie du Sud-est).

Les inconvénients :

A court terme, l'ouverture d'un pays sur l'extérieur peut entraîner des fermetures d'entreprise, des licenciements, une baisse des revenus, le temps que le système productif s'adapte aux conditions de la concurrence.

On constate de plus que l'ouverture du commerce international favorise des inégalités de revenus à l'intérieur d'un pays, entre travailleurs compétitifs et travailleurs protégés.

2) Quelles sont les différentes barrières qui peuvent être érigées face au développement des échanges commerciaux et quelle est l'organisation chargée de lutter contre ces pratiques ? 6 points

Les barrières sont multiples. On distingue les barrières tarifaires (droits de douane) et les barrières non tarifaires :
- contingentements ;
- contrôles sanitaires ;
- adaptations aux normes ;
- formalités administratives,
- etc.

Bonus pour le candidat :

Le texte montre qu'il y a une distorsion de concurrence beaucoup plus insidieuse qui est la sous-évaluation de la monnaie. Celle-ci a pour effet d'augmenter le prix des importations en monnaie nationale et de diminuer le prix des exportations sur les marchés étrangers. La Chine a bénéficié très largement de ce moyen pour s'imposer dans les pays industrialisés.

L'organisation qui lutte contre ces pratiques est l'OMC. Les pays qui s'estiment victimes de pratiques discriminatoires peuvent porter plainte devant l'ORD.

Bonus :

L'OMC n'a pas compétence pour statuer sur le taux de change des monnaies.

3) Pour quelles raisons le protectionnisme constitue-t-il une « tentation » dans la période actuelle ? 6 points

La période de crise est toujours propice au retour du protectionnisme. On l'a constaté en 1929 ; on le voit aujourd'hui. En effet les pays peuvent être tentés de protéger leur industrie nationale par des barrières tarifaires et non tarifaires. Cela dit, il y a une telle imbrication des systèmes productifs que le retour du protectionnisme paraît très difficile, sauf dans le cadre régional (Union européenne par exemple).